

Rapport de gestion 2022



Table des matières

1. Introduction	4
2. Évolution de l’environnement	4
2.1. Population	4
2.2. Élèves	5
2.3. Valeur des locaux scolaires.....	6
2.4. Proportion relative des différentes communes	6
2.5. Impacts de la crise sanitaire.....	6
3. Objectifs annuels.....	7
4. Organigramme	7
5. Autorités.....	8
5.1. Conseil intercommunal.....	8
5.1.1. <i>Membres</i>	8
5.1.2. <i>Commissions</i>	8
5.1.3. <i>Activités</i>	9
5.2. Comité de direction.....	9
5.2.1. <i>Membres</i>	9
5.2.2. <i>Organisation</i>	9
5.2.3. <i>Activités</i>	9
5.3. Conseil d’établissement.....	10
5.3.1. <i>Membres</i>	10
5.3.2. <i>Activités</i>	10
6. Administration.....	10
7. Devoirs surveillés	11
8. Cabinet dentaire scolaire	12
9. Service de santé scolaire	13
10. Camps scolaires	14
10.1. Camps internes	15
10.2. Camps externes.....	15
11. Sport scolaire facultatif	16
11.1. Activités	16
11.2. Liste des sports pratiqués.....	16
11.3. Organisation	16
12. Colonies de vacances.....	16
13. Locaux et mobilier scolaires	17
13.1. Collèges et salles de sport	17
13.2. Centre Marcel Barbey	17
13.3. Mobilier scolaire et sportif.....	17
13.4. Transports scolaires	18
14. Conclusion.....	18

Annexe 1 : Liste des membres du Conseil intercommunal.....	20
Annexe 2 : Liste des membres du Comité de direction	21
Annexe 3 : Liste des membres du Conseil d'établissement	21
Annexe 4 : Liste du personnel fixe	21
Annexe 5 : Rapport d'activités du Conseil d'établissement	22
Annexe 6 : Rapport d'activités de l'Établissement scolaire primaire de Morges Est.....	22
Annexe 7 : Rapport d'activités de l'Établissement scolaire primaire de Morges Ouest.....	22
Annexe 8 : Rapport d'activités de l'Établissement scolaire secondaire de Morges Beausobre .	22

1. Introduction

Ce rapport de gestion de l'Association scolaire intercommunale de Morges et environs (ASIME) présente l'organisation et les principales activités qui se sont déroulées dans les différents secteurs durant l'année 2022. Les éléments financiers sont présentés dans le préavis 02/05.2023 – *Rapport sur les comptes et la gestion 2022* accompagné de ses différentes annexes.

2. Évolution de l'environnement

Selon l'article 27 des statuts de l'Association, les coûts sont répartis sur les communes membres selon deux clés :

- Le nombre d'habitant.e.s au 31 décembre de l'exercice
- Le nombre d'élèves au 1^{er} octobre de l'année précédant l'exercice comptable (le vœu 2018-6 demandant de choisir la même année de référence est en attente d'une prochaine modification de statuts)

Au 31 décembre 2022, l'ASIME était composée de 10 communes réunissant **27'341 habitant.e.s** (26'190 au 31 décembre 2021, source Contrôle des habitants des communes).

Au 1^{er} octobre 2021, **2'691 élèves** étaient inscrit.e.s dans les établissements scolaires de l'ASIME (2'652 élèves au 1^{er} octobre 2020) :

- 2'638 élèves domicilié.e.s sur le territoire de l'ASIME
- 53 élèves domicilié.e.s hors du territoire de l'ASIME, mais enclassé.e.s dans ses établissements scolaires, au bénéfice d'une dérogation cantonale

2.1. Population

Sur la base du tableau ci-dessous, on note une importante augmentation de la population résidant sur le territoire de l'ASIME (+4,20 %) par rapport à 2021.

Commune	Nb habitant.e.s	Mouvements
Aclens	568	+51
Bremblens	599	-8
Chigny	419	+14
Echichens	3 226	+84
Lully	836	+8
Morges	17 847	+962
Romanel-sur-Morges	458	-8
Tolochenaz	1 906	+20
Vufflens-le-Château	911	+17
Vullierens	571	+11
	27 341	1151

2.2. Élèves

L'augmentation du nombre d'élèves n'est pas proportionnelle à celle de la population (selon 2.1), avec seulement +1.5%.

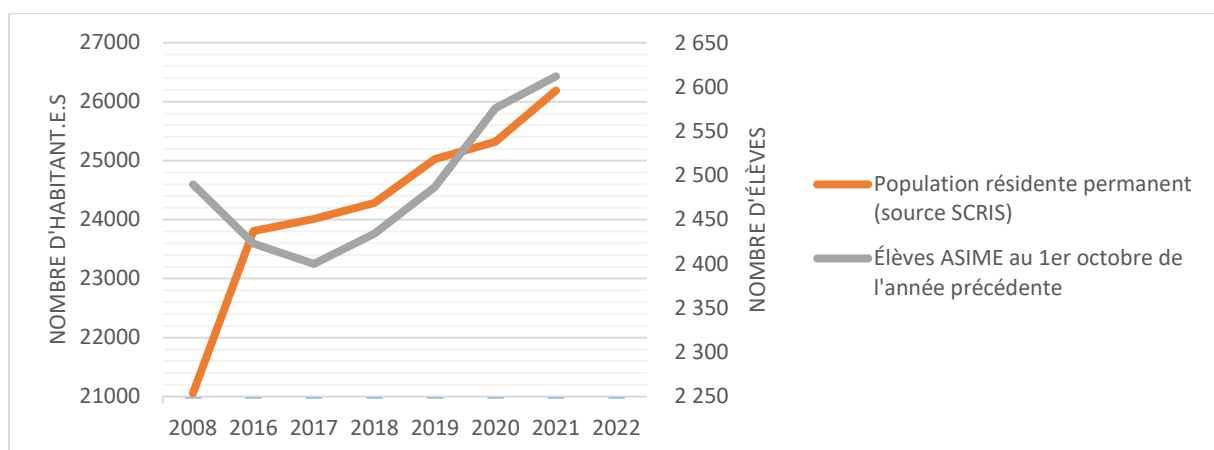
Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'habitant.e.s et du nombre d'élèves (depuis 2016, avec toutefois un visuel sur la situation de 2008, année de constitution de l'ASIME).

	2008	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Population au 31 décembre	21 057	23 806	24 013	24 283	25 028	25 321	26 190	27 341
Elèves ASIME au 1er octobre de l'année précédente	2 490	2 423	2 400	2 434	2 487	2 576	2 612	2 638
Elèves hors ASIME (dérogations)		25	26	24	40	46	40	53
Sous-total	2 490	2 448	2 426	2 458	2 527	2 622	2 652	2 691
Proportion élèves/population	11.8%	10.3%	10.1%	10.1%	10.1%	10.4%	10.1%	9.8%
Variation p.r. année précédente		-10	-22	32	69	95	30	39
Elèves OESP		26	25	24	26	26	27	27
Total élèves	2 490	2 474	2 451	2 482	2 553	2 648	2 679	2 718

Explications concernant les libellés figurant dans le tableau ci-dessus :

- Population : population résidente permanente au 31 décembre (source Contrôle des habitants des communes)
- Élèves ASIME : élèves domicilié.e.s sur le territoire de l'ASIME (état au 1er octobre de l'année précédente)
- Élèves hors ASIME : élèves domicilié.e.s hors du territoire de l'ASIME mais enclassé.e.s dans ses établissements en raison d'une des dérogations suivantes :
 - Aire de recrutement
 - Sport-Art-Études
 - Transferts entre établissements
 - Pédagogie spécialisée
 - Rattrapage ou raccordement
 - Placement par SPJ (Service de protection de la jeunesse)
 - Migration inter-cantonale
- Élèves OESP : élèves suivi.e.s par l'OESP (Office de l'enseignement spécialisé) qui fréquentent les établissements scolaires de l'ASIME, mais dont l'écolage est financé par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation).

Le graphique suivant illustre bien l'évolution du nombre d'habitant.e.s et du nombre d'élèves ASIME.



2.3. Valeur des locaux scolaires

Le tableau suivant présente la répartition de la valeur des locaux scolaires mis à disposition par les différentes communes.

Commune	Locaux	%
Aclens	176 307	2.0%
Bremblens	-	0.0%
Chigny	-	0.0%
Echichens	1 165 484	13.0%
Lully	188 932	2.1%
Morges	6 293 053	70.2%
Romanel-sur-Morges	293 722	3.3%
Tolochenaz	291 454	3.2%
Vufflens-le-Château	418 543	4.7%
Vullierens	-	0.0%
ASIME	141 695	1.6%
Total	8 969 190	100.0%

2.4. Proportion relative des différentes communes

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des proportions relatives par commune, dans chacun des domaines analysés ci-dessus.

Commune	Habitant.e.s	%	Élèves	%	Locaux	%
Aclens	568	2.1%	65	2.5%	176 307	2.0%
Bremblens	599	2.2%	87	3.3%	-	0.0%
Chigny	419	1.5%	46	1.7%	-	0.0%
Echichens	3 226	11.8%	377	14.3%	1 165 484	13.0%
Lully	836	3.1%	110	4.2%	188 932	2.1%
Romanel-sur-Morges	458	1.7%	39	1.5%	293 722	3.3%
Tolochenaz	1 906	7.0%	215	8.2%	291 454	3.2%
Vufflens-le-Château	911	3.3%	99	3.8%	418 543	4.7%
Vullierens	571	2.1%	58	2.2%	-	0.0%
Sous-total Couronne	9 494	34.7%	1 096	41.5%	2 534 442	28.3%
Morges	17 847	65.3%	1 542	58.5%	6 293 053	70.2%
Total	27 341	100.0%	2 638	100.0%	8 827 495	98.4%
ASIME					141 695	1.6%
					8 969 190	100.0%

2.5. Impacts de la crise sanitaire

La pandémie qui a conditionné notre activité depuis 2020 a enfin pris fin et la vie a pu reprendre son cours normal dès la fin du 1^{er} trimestre 2022. C'est un grand soulagement et une sacrée détente pour la conduite des activités que nous organisons pour l'ensemble des élèves.

Les conséquences sur le long terme s'inscrivent dans l'expérience acquise et les enseignements que nous pouvons en tirer.

En ce sens, nous avons choisi, notamment, de maintenir le haut niveau de nettoyage et d'hygiène instauré durant la crise sanitaire et d'en faire notre nouveau standard.

Pour le reste, nous avons également compris que notre Association est tout à fait capable de s'adapter à des situations particulières, grâce à son organisation ainsi qu'à l'esprit créatif et l'engagement de celles et ceux qui la font vivre.

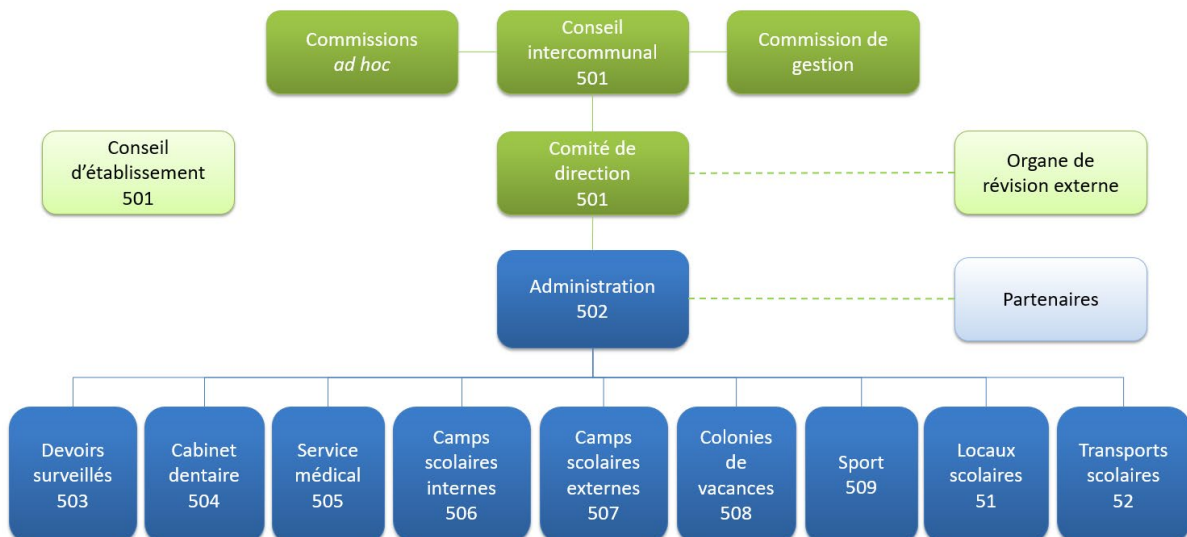
3. Objectifs annuels

Les objectifs fixés par le Comité de direction pour l'année 2022 étaient les suivants :

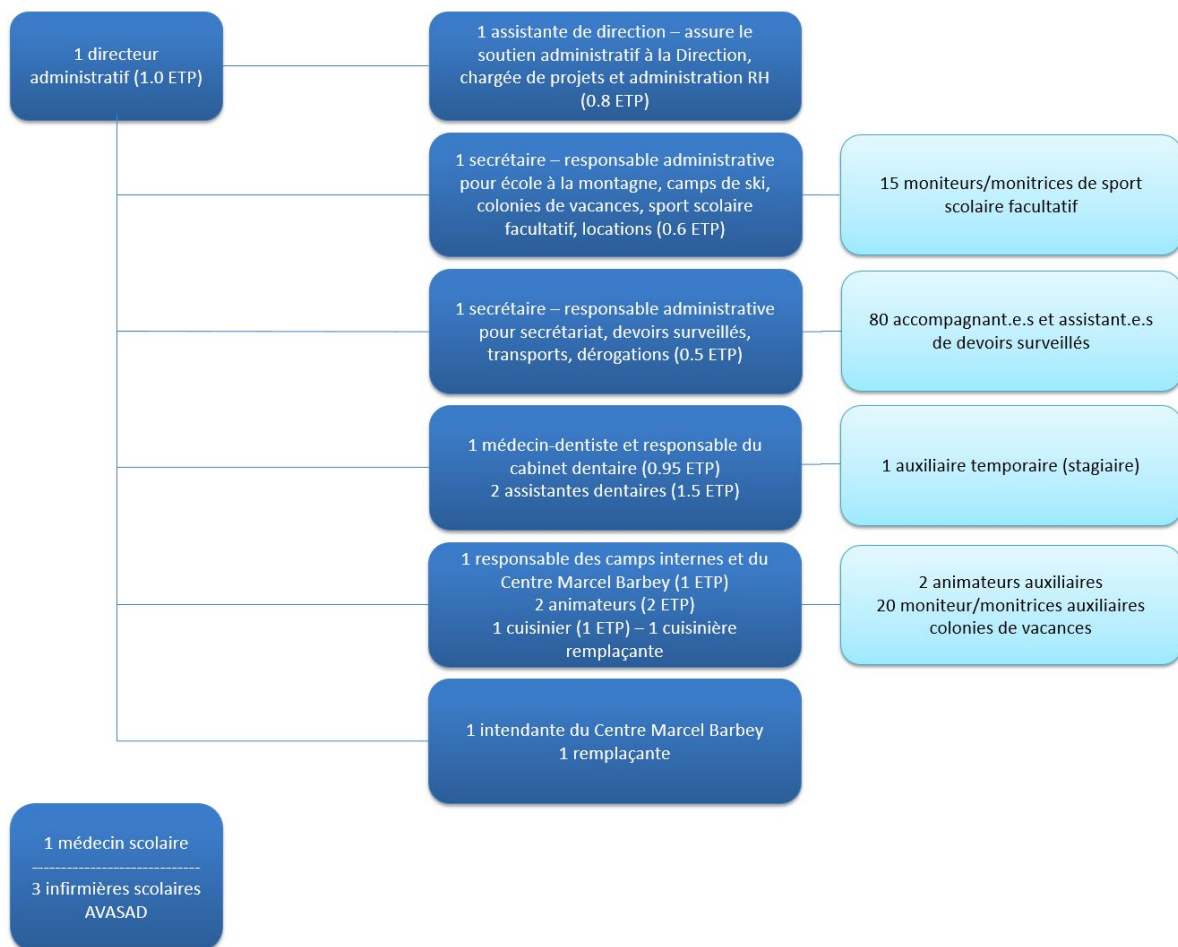
1. Définir un programme de législature.
2. Stabiliser et renforcer la nouvelle Direction.
3. Installer l'ASIME dans ses nouveaux locaux administratifs.
4. Répondre aux besoins spécifiques de la rentrée 08/2022.
5. Planifier les besoins en locaux scolaires en collaboration avec les communes.
6. Réviser le barème et la méthode de calcul du coût des locaux scolaires.
7. Entamer une réflexion sur une révision des statuts de l'ASIME et sur ses tâches.

4. Organigramme

Deux organigrammes représentent les liens entre les organes et les activités de l'ASIME d'une part, puis les liens entre les fonctions du personnel d'autre part.



Les chiffres indiqués au bas de chaque case correspondent aux comptes de regroupement du plan comptable.



Les cases foncées représentent les 14 postes fixes (contrat à durée indéterminée) tandis que les cases claires représentent les fonctions temporaires (mandat, camp ou année scolaire). La liste des collaboratrices et collaborateurs occupant les postes fixes figure à l'annexe 4.

5. Autorités

5.1. Conseil intercommunal

5.1.1. Membres

Le Conseil intercommunal est composé de 27 membres répartis comme suit :

- 2 délégué.e.s de chaque commune de la Couronne morgienne : 1 Municipal.e et 1 Délégué.e du Conseil communal ou général
- 9 délégué.e.s de la commune de Morges : 2 Municipaux-ales et 6 Délégué.e.s du Conseil communal

Les membres du Bureau sont élus pour un an. Dans la séance du 18.05.2022, Mme Jacqueline Botteron (Echichens) a été réélue à la présidence et Mme Christine Birarda (Lully) a été élue à la vice-présidence. Mme Corinne Bovet assume le secrétariat.

La liste des membres du Conseil intercommunal figure à l'annexe 1.

Pour mémoire le Règlement du Conseil intercommunal ainsi que tous les documents validés en séance peuvent être consultés sur le site internet de l'ASIME.

5.1.2. Commissions

La Commission de gestion a examiné les comptes 2021 et le budget 2023.

5.1.3. Activités

Le Conseil intercommunal s'est réuni deux fois en 2022.

Le 18 mai pour approuver la gestion et les comptes 2021 et élire les membres du Bureau au 1^{er} juillet 2022. Le 27 septembre pour valider le budget 2023.

5.2. Comité de direction

5.2.1. Membres

Le Comité de direction est composé de 7 membres. La Présidence est assurée par M. Andreas Sutter (Tolochenaz) et la Vice-Présidence par Mme Sylvie Ciana (Aclens).

La liste des membres du Comité de direction figure à l'annexe 2.

5.2.2. Organisation

Le Comité de direction est organisé en dicastères. Avec pour objectif d'adresser de manière optimale les thématiques essentielles au fonctionnement de l'ASIME.

La répartition est la suivante :

- M. Andreas Sutter – affaires générales et relations extérieures
- Mme Sylvie Ciana – activités scolaires, camps internes et externes, sport scolaire facultatif
- Mme Laetitia Morandi – locaux, équipements sportifs et mobilier scolaires
- Mme Sylvie Nussbaum – santé scolaire et cabinet dentaire
- M. Giuseppe Biancaniello – finances
- M. Bertrand Duperrex – Centre Marcel Barbey
- M. Vincent Jaques – transports scolaires

La fréquence mensuelle des séances du Comité de direction ne permet pas de traiter tous les projets et toutes les tâches qui lui incombent. Aussi, il a constitué des groupes de travail (GT) auxquels participe une délégation réduite, en fonction du domaine concerné, qui ensuite lui rapporte.

5.2.3. Activités

Le Comité de direction s'est réuni à 12 reprises durant l'année.

Les Directions des 3 établissements scolaires ont participé à la première partie de la plupart de ces séances. Le rapport d'activités de chacun des 3 établissements scolaires figure aux annexes 6 à 8.

Le Comité de direction a traité les dossiers suivants :

- Activités scolaires générales et administration :
 - rentrée 2022 – répondre aux besoins et attentes des Établissements scolaires ;
 - impact des enclassements sur les transports scolaires ;
 - définir un programme de législature – déterminer les initiatives stratégiques principales – mise en œuvre des groupes de travail dédiés ;
 - étude prospective du nombre d'enfants d'âge scolaire sur le périmètre ASIME, à l'horizon 2035.
- Locaux et mobilier scolaires :
 - suivi du projet de démolition/rénovation/reconstruction du Collège de Chanel, avec installation d'un collège provisoire ;
 - suivi de l'installation et équipement de deux salles d'éducation nutritionnelle dans le collège provisoire de Chanel, pour les besoins de l'enseignement secondaire ;
 - suivi de l'installation et mise en service de quatre classes supplémentaires dans des modules type portacabine au Collège de Beausobre ; équipement en mobilier ;
 - poursuite de l'étude sur la révision du barème de calcul du coût des locaux scolaires ;
 - organisation des déménagements de fin d'année scolaire.

- Transports scolaires :
 - organisation des transports dus aux particularités d'enclassement ;
 - examen des tarifs de transports scolaires.
- Ressources humaines :
 - analyse des besoins suite à la réorganisation de la Direction ;
 - recrutement d'une Assistante de Direction, avec le soutien d'un consultant externe.
- Finances :
 - renouvellement de la convention de prestations de la Ville de Morges ;
 - par transversalité, implication dans la plupart des sujets précités ;
 - examen et approbation des comptes et budget.

5.3. Conseil d'établissement

5.3.1. Membres

Selon la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), le Conseil d'établissement est composé de 24 membres issus à parts égales des 4 quarts suivants :

1. Les parents
2. Les professionnels de l'école
3. La société civile
4. Les autorités

La liste des membres figure à l'annexes 3.

5.3.2. Activités

En date du 7 avril 2022, le nouveau Conseil d'établissement a été constitué. Il s'est rassemblé à trois reprises.

Le rapport de ses activités figure à l'annexe 5.

6. Administration

État au 31 décembre 2022

L'équipe administrative est constituée du Directeur administratif, d'une assistante de Direction (à 80%) et de deux secrétaires responsables de secteurs (à 60 % et 50 %), soit au total 2.9 équivalents temps plein (ETP).

La liste de l'ensemble des collaborateurs de l'ASIME figure à l'annexe 4.

L'organisation de l'administration a été revue et une nouvelle collaboratrice, Mme Giuseppina Flück a rejoint l'équipe au 1^{er} décembre 2022. Les activités du service sont réparties comme suit :

- M. Vincent Hacker, Directeur administratif, est responsable des relations avec les autorités et les partenaires, de la direction, des finances, des locaux, ainsi que du mobilier scolaire et sportif. Il assure en outre la conduite des projets décidés par le Comité de direction et des groupes de travail dédiés ;
- Mme Giuseppina Flück, assistante de Direction et chargée de projets, assure le soutien administratif et le suivi des dossiers de la Direction, gère l'administration RH, supervise les tâches de l'administration. Elle est également en charge de projets internes (organisation, RH, etc.) ;
- Mme Corinne Borboën est en charge de l'organisation et la planification de l'école à la montagne, des journées d'activités, des camps de ski, des colonies de vacances et du sport scolaire facultatif ;
- Mme Madika Reymond est en charge de l'organisation, la planification et la gestion des devoirs surveillés. Elle gère également le secteur des transports scolaires pour le secondaire, ainsi que les demandes de dérogations scolaires.



Dans le cadre du projet de réorganisation de l'administration, la question de l'emplacement et de la surface des bureaux s'est naturellement posée. Le hasard du calendrier a fait que l'opportunité s'est présentée d'investir les locaux de B1 administratif rendus libres suite au déménagement des Services de la Ville qui les occupaient.

C'est ainsi que, en date du 6 avril, nous avons déménagé nos bureaux dans les locaux du rez-de-chaussée, tout en occupant également des locaux au 1^{er} étage pour y emménager deux salles de réunion.

L'usage des salles de réunions du 1^{er} étage, ainsi que de la cafétéria située au rez, est partagé entre le Cabinet dentaire, le Service de médecine scolaire et la Direction d'Établissement. Cette cohabitation se passe très bien et a grandement amélioré la communication et le partage d'informations entre les unités.

7. Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés sont ouverts aux élèves de la 4^e à la 8^e année. Ils ont lieu le lundi, mardi et jeudi, de 15h40 à 17h20, en principe dans le collège où l'élève est scolarisé.e.

Les objectifs visés sont les suivants :

1. Conseiller et encadrer l'élève pour qu'il/elle apprenne à s'organiser, à séquencer et à anticiper le travail de la semaine.
2. Accompagner et soutenir l'élève si il/elle a des questions liées à ses devoirs du jour.
3. Signaler à la maîtresse de classe si un.e élève rencontre des difficultés particulières.
4. Encourager la responsabilité et l'autonomie de l'élève, ainsi que l'entraide entre camarades.

Plus de 220 élèves profitent de ce service mis à leur disposition. Le nombre moyen d'élèves par groupe est d'environ 6-7 élèves. Certains groupes sont parfois plus importants afin de ne pas séparer les élèves d'une même classe. À partir d'une dizaine d'élèves, une discussion est engagée avec le/la responsable pour éventuellement scinder le groupe en deux. Il arrive parfois que la division du groupe doive être réalisée plus tôt, notamment lorsque des élèves nécessitent plus d'attention pour que les devoirs soient réalisés.

	Nb élèves au 31.12.	Élèves 4-8P	Élèves 4-8P inscrits	Proportion	Nb de groupes	Nb d'élèves par groupe
2021-2022	2743	1229	214	17.4%	30	7.1
2022-2023	2864	1272	223	17.5%	34	6.6

Chaque groupe est dirigé par un.e responsable. Huit groupes fonctionnent en mode duo, c'est-à-dire qu'il y a un.e responsable pour 2 jours et un.e autre pour le 3^e jour. Dans certains groupes, en raison des difficultés d'apprentissage de certain.e.s élèves, un.e deuxième accompagnant.e vient en renfort.

Cette année encore, nous avons engagé des élèves de 11VP comme assistant.e.s de devoirs surveillés. Leur enthousiasme et leur dynamisme sont fortement appréciés, et leur engagement est des plus formateur. Ils/elles auront en outre eu l'opportunité de vivre leur premier processus de recrutement. Pas moins de 50 candidatures ont été reçues pour, au final 20 engagements.

Une équipe d'une vingtaine de remplaçant.e.s vient compléter le dispositif et permet de réagir en cas d'absence. Le recrutement de remplaçant.e.s se poursuit tout au long de l'année, afin de compenser l'abandon de certain.e.s étudiant.e.s pour qui les horaires ne conviennent plus d'un semestre à l'autre.

Durant l'année scolaire précédente, nous avons testé l'offre des devoirs surveillés dès la 3^{ème} année. Nous avons toutefois renoncé à maintenir cette offre, au vu du peu de devoirs donnés aux élèves de ce degré. Les responsables de ces classes faisaient plus de la garde d'enfants, ce qui n'est pas le rôle des Devoirs surveillés.

Au cours de l'année scolaire, nous organisons trois séances plénières qui regroupent l'ensemble des responsables, remplaçant.e.s et assistant.e.s. Ces rencontres permettent de nombreux échanges et la présence de deux Doyennes des établissements primaires cet automne a été fort appréciée.

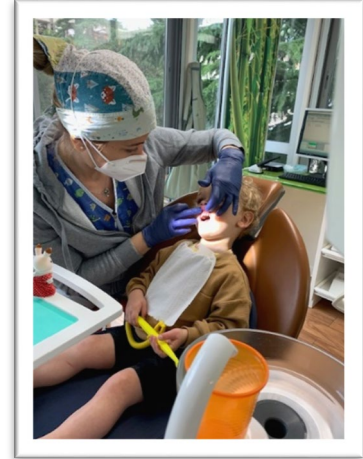
8. Cabinet dentaire scolaire

Le cabinet dentaire scolaire assume la prophylaxie, le dépistage, le contrôle approfondi et les soins dentaires des élèves de l'ASIME. Il est également ouvert aux soins pour les jeunes patient.e.s hors ASIME.

Le cabinet est ouvert 42 semaines par année (38 semaines d'école + 20 jours supplémentaires durant les vacances scolaires). Les horaires quotidiens ont été adaptés pour répondre au mieux aux besoins des parents.

L'effectif du cabinet dentaire scolaire est stable. Il est composé d'une médecin-dentiste (0.95 ETP) et de 2 assistantes dentaires (0.7 et 0.8 ETP).

C'est avec un certain soulagement que nous avons accueilli la fin de la levée des mesures liées à la crise sanitaire et que nos activités ont pu reprendre normalement.



Le projet pilote du Canton initié l'année précédente et qui a trait aux nouveaux contrôles approfondis pour les 1-3P ainsi que les 9S a été couronné de succès. C'est pourquoi le Canton en a fait une nouvelle prestation obligatoire dorénavant dispensée dans toutes les écoles publiques vaudoises.

Le tableau suivant présente la répartition des motifs de rendez-vous au cabinet.

Contrôle et détartrage	Caries	Extraction	Scellement des fissures	Fluoration	Urgences
40%	11%	1%	14%	33%	1%

Le tableau suivant présente quelques chiffres liés à l'activité du cabinet.

Rendez-vous	2020	2021	2022
Nb de rendez-vous	1'722	2'167	2'191
Nb de rendez-vous manqués	143	197	134
	8.3%	9.1%	6.1%

Prophylaxie

La nouvelle façon de proposer la prophylaxie, avec une visualisation par coloration de la plaque, suscite beaucoup d'intérêt. Elle permet en outre d'enseigner les bons gestes du brossage, que ce soit avec la brosse manuelle ou l'électrique et d'engager une discussion sur les habitudes alimentaires.

En outre, grâce à des photos prises régulièrement durant le traitement, l'enfant peut suivre de ses propres yeux l'effet de ses efforts sur son hygiène dentaire. Cette prise en charge individuelle a une influence sur la diminution du nombre des caries des patients de notre cabinet.

Le cabinet recommande quelques équipements aux patients ou à leurs parents, en fournissant les explications nécessaires : brosses à dents électriques (3 tailles selon l'âge), fil dentaire ou dentifrice peuvent être achetés sur place.

Dépistage

Le tableau suivant présente le résultat du dépistage effectué sur 2'055 élèves.

Élèves absents	Dents en ordre	Suspicion de carie	Soins à prévoir	Soins urgents
6%	76%	8%	8%	2%

La proportion de plus de 75 % des élèves ayant des dents en ordre est très encourageante.

Le résultat du dépistage est toujours communiqué par écrit aux parents. En cas de questions, ces derniers peuvent toujours s'adresser au cabinet, même si leur enfant ne figure pas parmi les patients inscrits.

Lorsque des soins urgents sont nécessaires, la Doctoresse prend contact avec les infirmières scolaires qui organisent une rencontre avec l'enseignant ou l'enseignante et les parents.

Consciente des difficultés que les adolescent.e.s peuvent rencontrer pour choisir une formation après la scolarité obligatoire, l'ASIME a répondu favorablement à deux demandes de stage dans le cadre du projet LIFT. Deux jeunes gens ont donc pu découvrir le métier d'assistant.e dentaire, en effectuant un stage réparti sur dix mercredis après-midi.

Le projet LIFT est un programme de prévention des risques de non insertion professionnelle en fin de scolarité obligatoire. Il s'adresse aux élèves qui n'ont pas toutes les bonnes conditions de départ pour intégrer le monde du travail. Il est proposé aux écoles secondaires, sur l'ensemble de la Suisse.



9. Service de santé scolaire

En collaboration avec le Dr Claude-André Mayor, médecin scolaire, deux infirmières de santé communautaire en milieu scolaire, appelées infirmières scolaires, sont en charge de la santé globale des enfants et des adolescents à l'école.

Les infirmières scolaires exercent des activités de promotion de la santé et de prévention, disposent de locaux à Beausobre et sont intégrées dans la vie des établissements scolaires. Leurs activités se partagent entre des tâches fixes (visites de santé, entretiens avec les familles, vaccinations, dépistages, administration, etc.) et un travail en interdisciplinarité pour l'élaboration de projets de promotion de la santé et pour des situations diverses et imprévisibles (urgences, détresse sociale, incidents critiques, atteintes à l'intégrité physique et psychique, intégration des enfants avec handicap, etc.). Elles sont à disposition des enfants, des adolescents, des familles, des enseignants pour un accompagnement, un soutien, une orientation.

Les activités réalisées par l'unité PSPS (promotion de la santé et prévention en milieu scolaire) sont présentées dans les rapports d'activités des 3 établissements scolaires figurant en annexe.

Le médecin et les infirmières scolaires sont responsables de la mise en œuvre de la vaccination en milieu scolaire. Le médecin scolaire assume la responsabilité médicale de la vaccination, tandis que les infirmières scolaires sont responsables de la commande et du stockage des vaccins ainsi que de l'organisation, des séances d'information, de l'inscription à la vaccination et des séances de vaccination.

Parmi ses autres attributions, le médecin scolaire doit également veiller à la bonne conduite des entretiens en lien avec les besoins particuliers des élèves (diabète, asthme, allergie, épilepsie, etc.) et des Groupes interdisciplinaires pour le suivi des situations particulières d'enfants/adolescents. Les besoins spécifiques et les cas de situation particulière sont d'ailleurs en nette augmentation.

En outre, une nouvelle obligation a été édictée par les instances cantonales à savoir la formation des enseignant.e.s aux premiers secours. Il incombe donc au médecin scolaire d'organiser ces formations, en collaboration avec les infirmières scolaires et les Directions d'établissement et de s'assurer que les Établissements se sont dotés de la capacité à répondre aux urgences médicales.

L'ASIME finance les honoraires du médecin scolaire, la mise à disposition des locaux, les équipements des infirmières et le réapprovisionnement des pharmacies de secours des bâtiments scolaires.

	Morges Est (en heures)	Morges Ouest (en heures)	Morges Beausobre (en heures)	Total	
	22.1%	26.5%	51.4%		
Besoins particuliers d'élèves	10.35	20	17.05	47.4	42.4%
Équipe PSPS	2.5	0	5	7.5	6.7%
GRAFIC (<i>Gestion des Ressources, Accompagnement et Formation en cas d'Incident Critique</i>)	0	0	0	0	0.0%
Formation unité PSPS	1	1	1	3	2.7%
Premiers secours	1	1	0	2	1.8%
Projet PSPS	0	0	3	3	2.7%
Vaccination	2.5	1.5	21	25	22.3%
Autres	3.9	2.25	4.35	10.5	9.4%
Déplacements et administration	3.5	3.85	6.15	13.5	12.1%
Total	24.75	29.6	57.55	111.9	100.0%

10. Camps scolaires

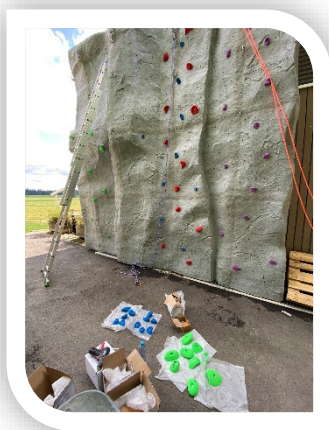
L'année 2022 a commencé comme elle avait fini, à savoir sous la contrainte des mesures sanitaires liées au CoViD. Il a donc fallu annuler tous les camps planifiés et les remplacer, comme un an auparavant, par des journées d'activités.

C'est ainsi que, entre le 10 janvier et le 18 février 2022, les camps annulés ont été remplacés par 22 journées d'activités. Celles-ci ont été prises d'assaut en un temps record. 8 classes de Beausobre, 2 classes de Morges Est, 8 classes de Morges Ouest ainsi que 7 communes extérieures ont pu bénéficier de ces journées à la Vallée de Joux, ce qui représente un total de 666 élèves.

Heureusement, suite à la décision cantonale de lever ces mesures, la situation est rapidement revenue à la normale et les camps ont pu reprendre dès après les Relâches, soit le 28 février.

L'hiver a été entrecoupé par des périodes de redoux et de pluie, faisant ainsi fondre la magnifique couche de neige tombée en début d'année. Des activités plus adaptées, telles que la randonnée, le tir à l'arc, l'escalade ainsi que l'accrobranche ont alors été organisées.

Les camps de printemps (ou école à la montagne) avec les plus petits, de 5 à 7 ans, ont donné le rythme jusqu'à la fin juin. L'accent a été mis sur les activités en plein air et en forêt, une véritable bouffée d'oxygène après la période compliquée qui avait précédé.



Les mois de mai et juin ont vu la réalisation du mur d'escalade, sur le site même du Centre Marcel Barbey. Le travail fourni a été très professionnel et la construction de très bonne qualité. L'excellente architecture de cette réalisation, qui correspond exactement à la découverte de l'escalade et du vertical avec les enfants, permet une utilisation pour tous les âges.



Cette réalisation est du plus bel effet et rencontre un grand succès auprès des enfants qui fréquentent nos camps.

Heureusement les colonies de vacances ont pu avoir lieu et avec un effectif au complet. Les parents voulaient que les enfants retrouvent le plein air et les grandes activités avec des camarades. La joie se lisait sur les visages grâce à cette opportunité de se retrouver libre dans un bel espace de nature. Les semaines ont été marquées par la chaleur et la sécheresse, il fallait régulièrement penser à s'hydrater et rechercher l'ombre pour éviter les coups de chaleur. La construction du canapé forestier a occupé une grande équipe d'enfants durant les semaines estivales.

Sans les restrictions sanitaires, les visites ont pu reprendre et les grottes de Vallorbe et leur fraîcheur étaient donc bienvenues. Cette dynamique et la motivation de toute l'équipe ont redonné toute la vie à ces colonies d'été.

Un début d'automne maussade et frais a accompagné les camps de la reprise. Les visites et quelques activités divertissantes à l'intérieur ont amusé les enfants pendant une grosse période de pluie. Une période plus sèche a permis l'utilisation du canapé forestier de manière régulière et les sports extérieurs ont pu reprendre leur cours.

L'équipe du Centre Marcel Barbey souhaite remercier la Direction de l'ASIME pour avoir offert la possibilité d'organiser ces camps en 2022 et offrir ainsi tous ces moments de BONHEUR aux enfants.

10.1.Camps internes

Les camps scolaires internes se déroulent au Centre Marcel Barbey, sur la commune du Lieu (Vallée de Joux).

Camps de ski & école à la montagne (janvier à juin)

Dès décembre 2021, la situation sanitaire s'est à nouveau détériorée et, les cas de CoViD repartant dangereusement à la hausse, le dernier camp de décembre 2021 est annulé. Parallèlement, le Canton nous ordonne de supprimer tous les camps dès janvier 2022 et jusqu'à nouvel avis.

Les camps sont alors remplacés par des journées d'activité, comme l'année précédente. Le principe est le suivant : les enfants sont pris en charge le matin devant leur collège et se rendent en car au Centre Marcel Barbey. Ils passent la journée à l'extérieur, prennent les repas et le goûter au Centre Marcel Barbey et rentrent en fin d'après-midi. Ils ne dorment pas sur place et le risque de contamination est donc réduit au strict minimum.

Entre le 10 janvier et le 18 février 2022, ce ne sont pas moins de 22 journées d'activités qui sont ainsi organisées. Parmi celles-ci 7 ont été proposées à des communes extérieures à l'ASIME.

Le succès de ces journées a été immédiat. En définitive, ce sont 8 classes de l'Établissement secondaire de Beausobre, 10 classes des Établissements primaires (Est et Ouest) pour un total de 456 élèves et 7 communes extérieures avec 210 élèves qui ont pu bénéficier de ces journées à la Vallée de Joux.

Le retour à la normale se fait juste après les Relâches, soit le 28 février 2022. Ce sont des classes de 9ème année, privées cette année encore de camps de ski, qui ont pu se rendre à la Vallée de Joux pour pratiquer du ski de fond ou de la glisse à l'aide de bouées. 145 élèves ont pu profiter des conseils sportifs de l'équipe d'animateurs au Centre Marcel Barbey.

Les camps d'école à la montagne au printemps, qui se déroulent d'avril à fin juin, ont pu avoir lieu normalement. Ce sont des camps de trois jours qui sont proposés principalement à nos élèves de la 1P à la 4P. Quelques classes de 5P et 6P ont pu s'y rendre également. 323 élèves de l'ASIME se sont rendus à la Vallée et 3 communes extérieures ont pu aussi profiter de notre Centre.

École à la montagne (automne)

Durant l'automne 2022, 15 semaines de camp se sont succédées, à raison de 2 classes par semaine. Ce sont principalement des élèves de la 5P à la 8P qui profitent de l'automne à la Vallée de Joux, accompagnés d'une quarantaine d'enseignant.e.s. Malgré les incertitudes météorologiques de la saison automnale, de nombreuses occupations ont pu être organisées, que ce soit des activités sportives, des randonnées ou encore la découverte de la nature au canapé forestier.

10.2.Camps externes

Les camps de ski externes se déroulent dans les Alpes. Ils sont destinés aux élèves de 9e année de l'Établissement secondaire de Morges Beausobre.

Du fait que de tels camps s'organisent de nombreux mois à l'avance, la situation sanitaire qui prédominait au début 2021 a eu pour conséquence qu'il a été renoncé à en planifier pour 2022. C'est

d'ailleurs pour cette raison que des camps au Centre Marcel Barbey ont été mis sur pieds pour des classes de 9S.

11. Sport scolaire facultatif

11.1. Activités

Dans le but de promouvoir le maintien d'une bonne santé, des cours de sport scolaire facultatif sont proposés aux élèves de l'ASIME. Le catalogue des sports permet aux élèves de découvrir et de s'initier à un sport, en dehors des heures scolaires. En cas d'intérêt, l'élève peut ensuite s'inscrire au club sportif concerné.

11 sports ont été proposés au premier semestre 2022 (de février à juin) et plus de 200 enfants se sont inscrits aux différents cours.

De nouveaux sports ont été ajoutés, comme le basketball ou le cyclisme, qui ont rencontré un vif succès. Ce sont par exemple 28 élèves qui ont pu pratiquer le vélo dès le mois de mai !

À la rentrée d'octobre, ce sont 11 sports qui ont été offerts. Les 180 enfants inscrits ce sont répartis dans les différents cours qui se donnent principalement durant la pause de midi ; il est en effet de plus en plus difficile de trouver des moniteurs-trices qui soient libres dans la tranche de 16h00-17h00.

Le sport scolaire facultatif rencontre toujours un vif succès. Malheureusement, le manque de disponibilité des salles de gymnastique morgiennes durant la pause de midi (utilisation par les écoles et par l'accueil libre), représente un élément limitant quant au nombre de sports proposés.

11.2. Liste des sports pratiqués

- Badminton
- Capoeira
- Cyclisme (2 cours)
- Grand Trampoline (2 cours)
- Handball
- Judo
- Jonglage et équilibre
- Natation débutants^(*)
- Self-défense / Taekwondo
- Trapèze / Tissu aérien
- Volleyball
- Yoga-relaxation
- Voile

^(*) Il a malheureusement fallu annuler le cours de natation débutants, en raison de l'indisponibilité de la piscine du Petit-Dézaley.

11.3. Organisation

Les sports sont enseignés par des moniteurs-trices expérimenté.e.s, confirmé.e.s J+S ou membres de clubs sportifs de la région. Nous les remercions pour leur professionnalisme et leur disponibilité tout au long de l'année.

Ces cours, financés par l'ASIME, sont entièrement gratuits pour les élèves.

12. Colonies de vacances

Les inscriptions aux camps d'été ont été ouvertes le 7 mars 2022. Le succès ne se dément pas, en seulement 3 minutes un des camps était déjà complet !

Nos 3 animateurs ont été assistés d'une vingtaine de moniteurs-trices, tout au long des cinq semaines de colonies de vacances, pour entourer, accompagner et occuper les enfants âgés de 6 à 14 ans. Notre cuisinier, assisté d'une aide-cuisinière, a pu sustenter les enfants, moniteurs-trices et animateurs en leur mitonnant des repas sains et équilibrés.

Des activités comme la piscine, l'escalade, le VTT, des visites, des ballades, des jeux et même de la spéléologie sont proposées tout au long de la semaine, en rapport avec l'âge des enfants.

Notre Centre se situe dans un cadre magnifique, les enfants sont logés dans des petits dortoirs de 6 à 8 lits. Un grand espace intérieur est à disposition en cas de mauvais temps ou pour la diffusion d'un film un soir de la semaine. Une salle de jeux est également ouverte à toutes et tous.

La célèbre boum du jeudi soir est attendue par les habitué.e.s des lieux.

Et finalement, on retiendra que les 240 enfants se sont montrés ravis de l'ambiance et des activités proposées.

13. Locaux et mobilier scolaires

13.1. Collèges et salles de sport

Le patrimoine immobilier scolaire qui est mis à disposition des écoles de l'ASIME est composé de :

- 11 collèges dans la commune de Morges ;
- 6 collèges dans les communes de la Couronne morgienne ;
- 12 salles de gymnastique et rythmique, ainsi qu'un bassin de natation dans la commune de Morges ;
- 6 salles de gymnastique dans les communes de la Couronne morgienne.

Cette année, le Comité de direction a suivi attentivement les projets suivants :

- démolition/rénovation/reconstruction du Collège de Chanel, avec installation d'un collège provisoire ;
- installation et équipement de deux salles d'éducation nutritionnelle dans le collège provisoire de Chanel, pour les besoins de l'enseignement secondaire ;
- installation et équipement de quatre classes supplémentaires dans des modules type portacabine au Collège de Beausobre.

La direction de l'ASIME tient à jour l'inventaire des locaux scolaires. Ce document est à la base du calcul de la valeur des locaux qui sont mis à disposition de l'ASIME par les communes membres et qui figure à la dernière page du tableau des comptes.

Le dossier de calcul du coût des locaux scolaires contient de nombreuses informations, en particulier une projection sur 5 ans de l'évolution des charges immobilières.

Le Comité de direction poursuit sa réflexion au sujet de l'actualisation du barème de calcul du coût des locaux scolaires (vœu n° 2018-2 du Conseil intercommunal).

Le GT Locaux scolaires, qui traite de la planification des locaux, de la préparation des rentrées scolaires, ainsi que de la planification scolaire à long terme (projet Horizon 35) s'est réuni à neuf reprises. Ses principales tâches au cours de l'année 2022 ont été de travailler, en collaboration avec la DGEO, sur les résultats de l'étude prospective conduite par le bureau CBRE, dans le cadre du projet Horizon 35, et de préparer la rentrée d'août.

13.2. Centre Marcel Barbey

Le Centre Marcel Barbey est un formidable outil de travail, parfaitement maîtrisé par l'équipe des camps qui s'investit pleinement pour offrir aux enfants des souvenirs inoubliables, ce qui a été tout particulièrement apprécié durant ces dernières années assez particulières.

13.3. Mobilier scolaire et sportif

Plusieurs déménagements/emménagements ont été organisés et se sont déroulés durant tout l'été. Citons notamment :

- suivi de l'évacuation du Collège de Chanel avant démolition et emménagement dans les infrastructures provisoires ;
- suivi de l'aménagement des deux classes d'éducation nutritionnelle ;
- aménagement et équipement de quatre classes supplémentaires, dans des modules portacabine au Collège de Beausobre ;
- rotation de classes entre les Collèges du Square Central et des Charpentiers ;
- rotation de classes au sein du Collège du Petit-Dézaley ;
- équipement et rotation de classes dans le Collège de Lully ;
- renouvellement de mobilier dans plusieurs collèges.

Tous ces événements ont impliqué un important travail d'organisation piloté par l'ASIME, impliquant une étroite collaboration entre les Directions des établissements scolaires, les Services de la Ville de Morges et les entreprises de transport.

Le récapitulatif des charges concernant le mobilier figure à l'annexe 9 du préavis 01/05.2022 sur les comptes 2022, avec les numéros de compte correspondant. La liste détaillée des achats effectués (mobilier scolaire, mobilier et matériel de gymnastique, machines) figure dans le tableau des comptes.

13.4. Transports scolaires

On distingue 2 types de transports :

- les transports scolaires, qui sont exclusivement réservés aux écoliers ;
- les transports de ligne, que les écoliers utilisent comme d'autres usagers.

En principe les élèves de la 1^{ère} à la 6^e année sont scolarisés dans un collège proche de leur domicile. Le transport scolaire entre le domicile et l'école est organisé et financé par la commune de domicile. Dans le cas où l'établissement scolaire doit déroger à ce principe et « enclasser » des enfants dans un collège qui est éloigné de leur domicile, l'ASIME organise un transport scolaire. Dans ce cas on parle de transport dû à une particularité d'enclassement.

Les élèves de 7P et 8P sont scolarisés dans les collèges de la Burtignière et de Chanel, et ceux du degré secondaire dans les collèges de Beausobre. L'ASIME finance l'abonnement de transports publics pour les élèves qui doivent parcourir à pied plus de 2.5 km entre leur domicile et le collège, ou dans certaines circonstances particulières.

Les transports scolaires organisés et financés par l'ASIME sont les suivants :

- Transports dus aux particularités d'enclassement (dans un collège éloigné du domicile) ;
- Transports pour les camps internes (école à la montagne et camps de ski à la Vallée de Joux) ;
- Transports pour les camps externes (camps de ski alpin) ;
- Transports spéciaux tels que patinoire, piscine, etc. ;
- Transports pour les colonies de vacances.

Les transports de ligne financés par l'ASIME sont les suivants :

- Transports des élèves de la 7^{ème} à la 11^{ème} année dont le trajet domicile-école est supérieur à 2.5 km (transports de ligne) ;
- Transports du domicile au lieu de scolarisation pour les élèves du Raccordement ou de la filière Sport-Art-Études (transports de ligne).

Les frais de transports qui sont liés à une sortie culturelle, à un spectacle ou à une manifestation particulière sont intégrés dans les comptes qui concernent cet événement.

Le récapitulatif des charges concernant les transports figure à l'annexe 10 du préavis 02.05/2023 sur les comptes 2022.

Le GT Transports scolaires s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année écoulée et a travaillé, notamment, sur l'organisation courante des transports dus aux particularités d'enclassement. À cela est venue s'ajouter la réflexion sur une centralisation de la gestion des transports scolaires auprès de l'ASIME, afin de simplifier et optimiser la coordination avec les prestataires, ainsi que la volonté de reprendre le projet de l'élaboration d'un règlement des transports scolaires et une charte d'usage.

14. Conclusion

A la relecture des objectifs que le Comité de direction s'était fixés pour l'année 2022, nous constatons avec plaisir qu'ils ont pour la plupart été réalisés.

Le premier objectif était de définir un programme de législature. Le Comité de direction a consacré l'après-midi du 31 mars à un atelier, animé par un prestataire externe, qui a débouché sur l'identification de quatre initiatives stratégiques, soit :

- Journée continue de l'élève
- Locaux scolaires
- Gestion des coûts
- Communication

Quatre groupes de travail dédiés ont été constitués pour traiter de ces thématiques tout au long de la législature et les travaux ont débuté durant le second semestre.

Les deuxième et troisième objectifs se soldent également par un bilan positif et, s'il reste toujours des pistes d'optimisation, on peut raisonnablement dire que la nouvelle Direction et l'administration réorganisée, installées dans les nouveaux locaux, ont maintenant atteint leur rythme de croisière.

La planification à court, moyen et à long terme des besoins en locaux scolaires, constituant les objectifs 4 et 5, reste un objectif prioritaire qui fait l'objet de toute l'attention nécessaire. Les différents acteurs concernés sont impliqués dans un processus coopératif permanent.

En outre, les deux derniers objectifs, soit la révision du barème de calcul des coûts des locaux scolaires et la réflexion sur une révision des statuts de l'ASIME, s'ils ont été abordés à plusieurs reprises, n'ont pas encore abouti et sont inscrits à l'agenda 2023.

Enfin, et non des moindres, l'ASIME s'est dotée d'un logo en couleur, qui illustre parfaitement le sens de nos occupations, la notion d'activités et surtout pour qui nous le faisons : les enfants !

Nous souhaitons ici remercier les communes membres de notre Association, pour l'excellente coopération qui a prédominé tout au long de l'année écoulée.

Liste des annexes

1. Liste des membres du Conseil intercommunal
2. Liste des membres du Comité de direction
3. Liste des membres du Conseil d'établissement
4. Liste du personnel fixe
5. Rapport d'activités du Conseil d'établissement
6. Rapport d'activité de l'Établissement scolaire primaire de Morges Est
7. Rapport d'activité de l'Établissement scolaire primaire de Morges Ouest
8. Rapport d'activité de l'Établissement scolaire secondaire de Morges Beausobre

Annexe 1 : Liste des membres du Conseil intercommunal

État au 31 décembre 2022

Commune	Titre	Nom	Prénom	Fonction communale	Fonction au sein de l'ASIME
Aclens	Monsieur	DORNIER	Vincent	Municipal	
	Madame	RICBOURG	Carole	Conseillère générale	Commission de gestion
	Madame	PAHUD	Nathalie	Conseillère générale	
Bremblens	Madame	FRÜH	Maeva	Municipale	
	Madame	ROH-ANZEVUI	Yaël	Conseillère générale	
	Monsieur	DELARAGEAZ	Louis-Henri	Municipal	
Chigny	Monsieur	LENOIR	David	Municipal	Vice-Président
	Madame	LAREQUI	Tania	Conseillère générale	
	Monsieur	BENSADOUN	Jean-Charles	Municipal	
Echichens	Madame	BOTTERON	Jacqueline	Municipale	Présidente
	Madame	GENOUD	Anne-Sylvie	Conseillère communale	Scrutatrice suppléante
	Madame	BIELER	Mélanie	Conseillère communale	
Lully	Madame	BIRARDA	Christine	Municipale	
	Monsieur	TASEV	Emile	Conseiller général	
	Monsieur	MUTSCHLER	Léo	Conseiller général	
Morges	Monsieur	GUARNA	David	Municipal	
	Monsieur	AUBERT	Jean-Jacques	Municipal	Conseil d'établissement
	Monsieur	BESUCHET	Julien	Conseiller communal	
	Madame	JOFFRE	Abel	Conseiller communal	
	Monsieur	DESPONDS	Alexandre	Conseillère communale	
	Monsieur	DEWARRAT	Stéphane	Conseiller communal	Commission de gestion
	Madame	GASKELL	Veronica	Conseillère communale	Scrutatrice
	Monsieur	LAMBRIGGER	Marc	Conseiller communal	Scrutateur suppléant
	Madame	LANGONE	Clémence	Conseillère communale	
	Monsieur	FRANCESCATO	Michael	Conseiller communal	
	Monsieur	GUEYDAN	Philippe	Conseiller communal	
	Monsieur	LEPORI	Xavier	Conseiller communal	
	Madame	SAKHAROVA	Irina	Conseillère communale	
	Madame	VAUTHEY	Aliénor	Conseillère communale	
Romanel-sur-Morges	Monsieur	CHABANEL	Patricia	Municipale	
	Madame	CHAPUIS	Fabienne	Conseillère générale	
	Madame	VENISSE PERRINE	Annabelle	Conseillère générale	
Tolochenaz	Madame	SALOME	Caridad	Municipale	
	Madame	BLAUTH	Martine	Conseillère communale	Scrutatrice Commission de gestion (suppléante)
	Monsieur	ZWAHLEN	Martin	Municipal	
	Monsieur	VARONE	Sacha	Conseiller communal	
Vufflens-le-Château	Monsieur	SIEGWART	Pierre	Syndic	Commission de gestion
	Madame	GLOOR CHASSOT	Martine	Conseillère générale	Conseil d'établissement
	Monsieur	CHOLLET	Thierry	Conseiller général	
	Madame	LEITER	Caroline	Conseillère générale	
Vullierens	Madame	PERRIN	Fabienne	Municipale	
	Madame	FANTOLI	Noémie	Conseillère générale	Commission de gestion
	Madame	MAGNOLLAY KOESTNER	Séverine	Municipale	
	Monsieur	GRIN	Florent	Conseiller général	

Annexe 2 : Liste des membres du Comité de direction

Commune	Titre	Nom	Prénom	Fonction ASIME	Dicastère
Aclens	Madame	CIANA	Sylvie	Vice-Présidente	Activités scolaires et sports
Echichens	Monsieur	BIANCANIELLO	Giuseppe		Finances
Morges	Madame	MORANDI	Laetitia		Locaux scolaires
	Monsieur	JAQUES	Vincent		Transports scolaires
Tolochenaz	Monsieur	SUTTER	Andreas	Président	Administration générale et relations extérieures
Vuffiens-le-Château	Madame	NUSSBAUM	Sylvie		Santé scolaire
Vullierens	Monsieur	DUPERREX	Bertrand		Centre Marcel-Barbey

Annexe 3 : Liste des membres du Conseil d'établissement

Au 31 décembre 2021, le nouveau Conseil d'établissement n'avait pas encore été constitué.

Annexe 4 : Liste du personnel fixe

Le tableau suivant présente la liste des collaboratrices et collaborateurs occupant un poste fixe.

Secteur d'activité	Titre	Nom	Prénom	Fonction
Administration	Monsieur	HACKER	Vincent	Directeur administratif
	Madame	FLÜCK	Giuseppina	Assistante de Direction
	Madame	BORBOËN	Corinne	Secrétaire
	Madame	REYMOND	Madika	Secrétaire
Cabinet dentaire scolaire	Madame	GASPARETTO	Laura	Médecin-dentiste responsable du cabinet dentaire
	Madame	MERCURI	Sabrina	Assistante dentaire
	Madame	PELLICCIONE	Antoinette	Assistante dentaire
Service médical	Monsieur	MAYOR	Claude-André	Médecin scolaire
Camps internes	Monsieur	FOURNIER	Olivier	Animateur responsable du Centre Marcel Barbey
	Monsieur	CHAPUIS	Sébastien	Animateur
	Monsieur	SARAIVA	Ricardo	Animateur
	Monsieur	FALCY	Philippe	Cuisinier
	Madame	JAQUIER	Suzanna	Cuisinière remplaçante
Locations	Madame	ROCHAT	Suzanne	Intendante au Centre Marcel Barbey
	Madame	BARRAS	Catherine	Intendante remplaçante au Centre Marcel Barbey

La liste détaillée des 241 personnes qui ont reçu un traitement ou des indemnités en 2022 est à disposition de la Commission de gestion.

En résumé :

- 501 Comité de direction (7)
- 501 Conseil intercommunal (37)
- 501 Conseil d'établissement (25)
- 502 Administration (6)
- 503 Devoirs surveillés (112)
- 504 Cabinet dentaire scolaire (6)

- 505 Service médical (1)
- 506 Camps scolaires – Centre Marcel Barbey (8)
- 508 Colonies de vacances (23)
- 509 Sport scolaire facultatif (14)
- 510 Centre Marcel Barbey (2)

Annexe 5 : Rapport d'activités du Conseil d'établissement

Annexe 6 : Rapport d'activités de l'Établissement scolaire primaire de Morges Est

Annexe 7 : Rapport d'activités de l'Établissement scolaire primaire de Morges Ouest

Annexe 8 : Rapport d'activités de l'Établissement scolaire secondaire de Morges Beausobre

Rapport 2022 du Conseil d'Etablissement (CET)

En 2022, le Conseil d'établissement s'est réuni à 3 reprises à la salle polyvalente de Tolochenaz, soit les :

- 7 avril 2022
- 5 mai 2022
- 6 octobre 2022

Les procès-verbaux sont à disposition à l'adresse : www.asime.ch/organisation/cet, dès leur approbation.

Activités du CET

Pour cause de pandémie, les séances du CET n'ont pas pu avoir lieu depuis 2 ans et il est enfin relancé avec de nouveaux membres dans tous les quarts et les différentes fonctions au début 2022.

Lors de la première séance du CET, il a été procédé à l'élection de la Présidente, de la vice-présidente et de la secrétaire. Le rôle et les compétences du CET ont été donnés.

Mme Van Mullem, Présidente de l'Association des Parents d'Elèves (APE) Vaud, est venue présenter son association et M. Andreas Sutter, Président du Comité de Direction (Codir) de l'Association Scolaire Intercommunale de Morges et Environs (ASIME), a fait également une présentation de l'ASIME.

M. Vincent Hacker, directeur de l'ASIME a activement participé au démarrage du CET et permis de le mettre en place en début 2022.

Comme à l'accoutumée, le CET a validé deux demi-journées de congé, soit le mercredi avant l'Ascension et le vendredi après-midi avant les vacances d'été.

Des modifications ont été apportées au Règlement interne de l'Etablissement Primaire de Morges-Ouest et celui-ci a été validé par le CET.

Activités du « quart-parents »

Le quart-parent s'est montré très intéressé et motivé à participer aux échanges avec les autres quarts présents aux séances du CET.

L'année 2022 a été consacrée à l'organisation et à la mise en place de ce nouveau groupe de représentants des parents d'élèves dynamiques.

Activités du quart « professionnels de l'école »

Les directions scolaires ont partagé des éléments concernant les projets passés et traités au sein du CET, et ceux qui sont encore d'actualité et qui pourraient être repris sur cette législature comme l'alimentation, les incivilités ou le projet 360.

L'accent a en outre été mis sur la communication et l'importance que celle-ci circule bien entre tous les intervenants autour de l'enfant.

Les trois directeurs se sont annoncés comme disponibles et de fructueux échanges avec des délégations de parents ont déjà pu avoir lieu grâce à la bonne collaboration de toutes et tous.

Activités du quart « sociétés civiles »

Le Dr Mayor ainsi que les représentants des APE d'Echichens et de Vufflens-le-Château sont intervenus à plusieurs reprises marquant leur intérêt à participer et faire vivre le CET.

Activités du quart « autorités »

Une nouvelle législature ayant débuté fin 2021, de nouveaux membres du Codir de l'ASIME ont été élus et ont ensuite pu œuvrer à la mise en place du CET avec le soutien de M. Vincent Hacker, directeur de l'ASIME, début 2022.

L'essentiel des activités des membres de ce quart autorités a été d'informer les candidats des autres parties et mettre en place les moyens de communication et de travail, tels que les adresses emails et l'agenda entre autres.



Sylvie Ciana
Présidente



Céline Pillay
Secrétaire

Etablissement primaire de Morges Est

RAPPORT DE GESTION 2022

1. EFFECTIFS

A la rentrée d'août 2022, l'Etablissement primaire de Morges Est comptait 131 enseignant-e-s et assistantes à l'intégration, ainsi que 1'100 élèves répartis dans 58 classes et 8 collèges.

Répartition des élèves par cycles, degrés et collèges :

Par cycles :				Par collèges :	
1P	130			Charpentiers	54
2P	129	259		Chanel	307
3P	116			Colombier	117
4P	140	256	515	Echichens	139
5P	138			Gracieuse	220
6P	155	293		Pré-Maudry	78
7P	120			Romanel	108
8P	145	265	558	Square Central	77
COES	27		27		
TOTAL			1'100		1'100

2. STRUCTURE DE L'ÉTABLISSEMENT ET DIRECTION

La direction est assurée par Mme Myriam Corthésy, assistée dans ses tâches par 5 doyennes :

- Mme Delphine Nuzzo est référente pour le collège de la Gracieuse. Elle assume le suivi pédagogique du cycle 1.
- Mme Nathalie Stoeckli est référente pour les collèges du Square Central, des Charpentiers et d'Echichens. Elle assume la conduite pédagogique des classes et des prestations d'enseignement spécialisé.
- Mme Valérie Rochat est référente de l'ensemble du collège de Chanel et assume le suivi pédagogique des élèves de 7-8P.
- Mme Carine Fischer n'est plus responsable d'un collège. Elle assume un décanat principalement organisationnel. Elle gère également les appuis, le français intensif et les assistantes à l'intégration.
- Mme Joëlle Février a la responsabilité des collèges de Pré-Maudry, de Romanel-sur-Morges et de Colombier. Elle assume le suivi pédagogique des élèves de 5-6P et assure un tutorat pour les nouvelles et nouveaux enseignant-e-s.

Trois secrétaires :

- Mme Nicole Page, secrétaire de direction
- Mme Catherine Léonardi et
- Mme Marianne Jaccaud

viennent seconder cette équipe dans la gestion administrative.

3. PROJETS D'ÉTABLISSEMENT

HAGIR : Cellule d'action en cas de harcèlement

Nos cellules d'action Hagir basées dans tous les collèges continuent à fonctionner pour prévenir et réguler essentiellement les situations d'intimidation.

Elles ont été activement sollicitées pour les degrés 7-8P mais également dans les plus petits degrés. Une collaboration très étroite avec les parents ainsi qu'une vigilance importante des enseignant-e-s permet de réguler la majorité des situations.

Nous continuons à développer des actions en terme de prévention primaire : les ateliers arc-en-ciel pour les élèves de 3-4P et le groupe Palo Alto qui consiste à outiller les enfants harcelés, par exemple.

Journée culturelle : « Morges Est au musée »

La première édition de cette grande manifestation réunissant tout l'établissement a eu lieu le 6 septembre 2022.

La volonté de la direction des écoles est de faire découvrir les lieux de culture, les rendre accessibles et de développer un sentiment d'appartenance à sa région. L'aimer et la respecter.

De nombreux lieux de culture morgiens (musée Paderewski, musée Alexis Forel, l'Expo Fondation Bolle, la Maison du Dessin de Presse, l'Espace 81, la Maison de la Rivière, le théâtre de Beausobre, le théâtre des Trois P'tits Tours, le château de Morges et ses musées) ont ouvert leurs portes aux classes de notre établissement.

Les élèves de 1-2P étaient présents uniquement le matin ; ils ont bénéficié ainsi que les élèves de 3-4P d'un atelier dans la journée et les élèves de 5-8P de deux ateliers. Un pique-nique à midi et un rassemblement à 15h45, avec 700 des 1100 élèves, pour chanter l'hymne de l'établissement ont été prévus pour le cycle 2. L'appropriation des lieux de culture de la ville par les enfants a enchanté petits et grands.

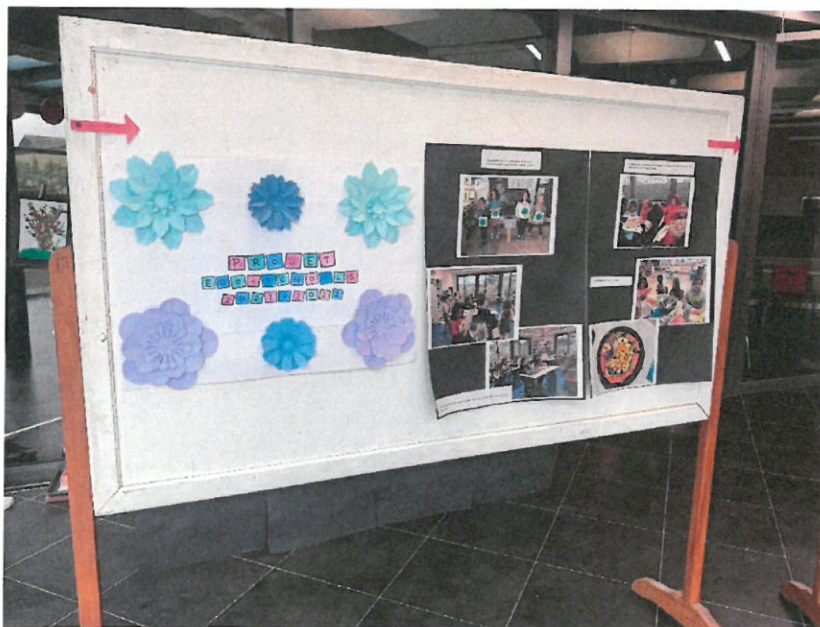
Nous remercions chaleureusement tous les partenaires sans qui cette journée n'aurait pu avoir lieu. Outre leur investissement et leur disponibilité, ils ont fait preuve d'une grande générosité en offrant à chaque élève une toupie en souvenir.



Eco-school

Dans nos 8 collèges, les projets mis sur pied continuent à être menés dans le but de sensibiliser les élèves au développement durable.

Des carrés potagers sont cultivés, les cultures, productions et élevages de proximités sont étudiés et visités et un journal mensuel - « Chanel's School : le journal de l'écologie à l'école » - a vu le jour.



2-4 km de Lausanne

Cet événement rassembleur a malheureusement été annulé en raison de la crise du COVID mais sera organisé en 2023 pour sa deuxième édition.

Histoire de Mots

Ce projet, destiné aux élèves de 3P, mené conjointement avec les logopédistes du service PPLS, continue son action. Le travail intensif sur les difficultés ciblées des élèves débutant la lecture a permis des progrès importants chez les élèves non-lecteurs.

Concept 360°: état des lieux

Le Comité continue de se réunir à raison de deux fois par mois. Les prestations délivrées par l'établissement ont été inventoriées et une partie de celles-ci est en cours d'analyse. Plusieurs prestations d'aide et de soutien ont été repensées et réorganisées.

Travaux dans les collèges

Tout le bâtiment de Chanel a déménagé dans des « Portakabin » qui ont été posés juste à côté, sur le chemin de Bellevue, en attendant la construction du nouveau collège dont l'ouverture est prévue en été 2024. Les locaux satisfont pleinement enseignant-e-s et élèves malgré la hâte de découvrir leurs nouveaux locaux.

4. ACTIVITÉS CULTURELLES

Spectacles au théâtre de Beausobre

Les élèves de 4P ont assisté au spectacle « Chèvre, Seguin, Loup » le 14 mars 2022 présenté par la compagnie Rupille 7 et PAN.

Les élèves de 1-2P ont assisté au spectacle « TAMAO » le 21 mars 2022 présenté par la compagnie Mon Grand L'Ombre.

En raison de la crise du Coronavirus, le spectacle de Gaëtan qui devait se dérouler en décembre 2021 a dû être reporté et a eu lieu le 10 octobre 2022 pour les élèves de 1 à 5P.

Sorties

Toujours très encouragées et valorisées par la direction, 47 sorties sportives, entre autres à la patinoire et à la piscine, ont été organisées par les enseignant-e-s.

Parmi les 60 sorties culturelles organisées, les élèves ont pu, par exemple, découvrir la Maison de la rivière et le sentier de la truite qui sont des « classiques » ainsi que l'événement des « Livres sur les quais », le musée de Rumine à Lausanne, la cathédrale de Lausanne, le musée olympique, le musée cantonal des Beaux-Arts, la fondation Bolle à Morges, la RTS à Lausanne et à Genève. Ils ont également participé à des ateliers à l'EPFL, etc.

Les courses d'école ont repris cette année dans une ambiance sanitaire stable et apaisée.

Joutes

Les joutes ont à nouveau été organisées :

Pour les 5-6P le 14 juin 2022 au Parc des Sports

Pour les 1-2P le 17 juin 2022 au Parc de Vertou

Malheureusement, pour les 3-4P, les joutes qui étaient prévues le 22 juin 2022 au collège d'Echichens ont été annulées en raison d'une météo maussade.

Promotions

Les promotions des écoliers de 8P se sont déroulées le 1er juillet 2022 dans la cour du collège de Chanel animées par diverses présentations des élèves et la remise de leurs livrets scolaires. « Que les vents leur soient favorables pour la suite de leur scolarité !

5. ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

L'équipe santé est composée de :

- Mme Myriam Corthésy, directrice,
- Mme Delphine Nuzzo, déléguée PSPS,
- Mmes Cécile Michelin et Véronique Duc, infirmières scolaires,
- M. le Dr Claude-André Mayor, médecin scolaire,
- Mmes Chloé Cevey et Anne Séchaud, médiatrices,
- Mmes Christine Germond et Fabienne Kahn, enseignantes,
- Mme Sophie Theret-Furmaniak, logopédiste et cheffe du service PPLS.

Elle se réunit pour échanger de manière générale sur le climat d'établissement et construire des projets de prévention visant à promouvoir la santé.

Education sexuelle	Profa	3P, 6P, 8P et CRPS	mai et juin
Prévention routière	Police Région Morges	1-2P, classes morgiennes	Septembre
Prévention criminalité	Police Région Morges	8P	novembre
Prévention routière	Police Région Morges	3 à 6P, classes morgiennes	Octobre et novembre
Jardin de la circulation	Police Région Morges	7P	mai
Prévention routière	Gendarmerie vaudoise	1 à 6P, classes villageoises	mars et avril

6. CONCLUSION

Travailler sur l'esprit d'appartenance à sa commune, ses environs, son collège, sa classe est devenu un objectif phare de l'établissement. Toutes les actions menées ont pour but de fédérer élèves, parents et enseignants autour de nos valeurs.

Nous nous plaignons à relever que l'événement « Morges EST au musée » a permis de réunir quelques 1'200 élèves et enseignants autour d'une journée à thème fédératrice.

Dans ce même mouvement rassembleur, tous les élèves de 7P ont mis sur pied une magnifique pièce de théâtre qu'ils ont eu le plaisir de présenter à leurs parents dans les diverses classes de l'ancien collège de Chanel.

Découvrir l'autre, son environnement, l'apprécier, le respecter et le défendre, telle a été la ligne et sera la ligne suivie par Morges Est.


Myriam Corthésy
Directrice

Rapport d'activités 2022 de l'Établissement primaire de Morges Ouest

Lors de la rentrée d'août 2022, l'Établissement primaire de Morges Ouest a accueilli **968 élèves** (+38) provenant des communes de Morges, Lully, Tolochenaz, Chigny et Vufflens-le-Château qui ont été répartis dans 51 classes (+3) de 1P à 8P. L'effectif global des classes a été placé assez bas lorsque cela était possible afin de garder de la place pour accueillir de nouveaux élèves en lien avec la suite des arrivées dans le quartier de l'Eglantine mais également pour nous permettre d'accueillir de nouveaux élèves ukrainiens.



L'enseignement est assuré par **102 enseignant-e-s** qui sont encadrés par le Conseil de direction composé de trois doyennes, **Annelise Wyss**, **Lise Vermot**, **Anne-Laure Amato**, d'un doyen, **Pierrick Schopfer** et du directeur, **Fabien Descoedres**.

Nos élèves bénéficient également du soutien de **6 enseignants spécialisés** ainsi que de **9 assistantes à l'intégration**.

Le Secrétariat se compose de deux secrétaires et d'une apprentie, accueillantes et efficaces, **Mmes Karolane De Saint-Félix**, **Isabelle Carusone** et **Rita Berisha**.

Répartition des élèves par cycle, degré et collège

Par cycle:			Par collège:	
1P	128		Vufflens	76
2P	127	255	Tolochenaz	73
3P	130		Lully	90
4P	122	252	Petit-Dézaley	233
			Vogéaz	56
5P	113		J.Dubochet	225
6P	133	246	Burtignière	215
7P	103			
8P	112	215		
		507		
		461		
Total		931		

L'année 2022 a surtout été marquée par la guerre en Ukraine, qui a impacté la vie scolaire : Des élèves ukrainiens sont arrivés dans nos classes (une vingtaine).

Deux groupes d'accueil (4 matinées) ont été mis en place, l'un dans le Collège du Petit-Dézaley pour les élèves de 1P à 6P et l'autre dans le Collège de la Burtignière (3 matinées) pour les élèves de 7P et 8P.

L'accueil de ces élèves n'a pas été simple et les enseignant-e-s ont dû apprendre à communiquer via l'application « Say hi ».

En fin d'année 2022, la situation s'est améliorée et les élèves ukrainiens sont de mieux en mieux intégrés dans les classes.

Nous sommes heureux cette année d'avoir pu reprendre les activités post-Covid, les spectacles, les agapes, les réunions de parents, les camps au Centre Marcel Barbey, ...

Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS)

L'année 2022 a été marquée de changements au sein de l'équipe PSPS. L'une des médiatrices a quitté l'établissement et a été remplacée par une autre enseignante. L'infirmière scolaire est partie à la retraite en été. Difficile donc de mettre sur pied de gros projets.

Cependant, quelques projets de petite envergure ont abouti.

« *Attention les déchets, voilà Dubochets* » a permis aux élèves du collège Dubochet (1P-6P), d'être sensibilisés à l'Éducation au Développement Durable. Ils ont régulièrement ramassé puis trié les déchets dans la ville. Les 6P du collège du Petit Dézaley ont poursuivi leur action « *Nettoie ta ville* » déjà menée l'année dernière avec tout le collège.

Les élèves de 7P-8P de la Burtignière ont été sensibilisés aux risques liés à internet et accompagnés pour acquérir les compétences nécessaires à une pratique saine et sécurisée des outils numériques.

Depuis le mois de septembre, les élèves (1P-6P) des collèges de Lully, Tolochenaz, Petit - Dézaley et Dubochet vont régulièrement à la ferme à Lully (Petit Sécheron et Source du Sécheron). Dans une idée d'Éducation au Développement Durable, l'école à la ferme permet aux élèves de comprendre l'origine d'une nourriture saine et locale, de réaliser le cycle des saisons, d'aborder entre autres, la biodiversité. Les sorties améliorent également le climat de classe en renforçant la cohésion du groupe.

Du matériel pour jouer à la récréation a été acheté pour les collèges de la Vogéaz et de Vufflens-le-Château.



Médiation

Ce sont Mmes Juilland et Légeret qui ont œuvré cette année, à la grande satisfaction des élèves et des enseignant-e-s.

Elles ont commencé l'année scolaire par un tour des collèges afin de se présenter et de proposer leurs services. Elles sont intervenues dans différentes situations lors de conflits entre élèves.

Comme médiatrices, elles font également partie de l'équipe PSPS de l'Établissement.

Commission culturelle

Cette année nous avons reconduit la collaboration avec le Théâtre de Beausobre. Les élèves peuvent voir des spectacles variés et de qualité. C'est un réel plaisir de travailler avec les collaborateurs du Théâtre qui nous accueillent à chaque représentation.

Le 14 mars 2022, les 3-4P ont assisté à la représentation de « Chèvre Loup, Seguin ».

La fable de Daudet était revisitée à travers une notion clef : la liberté.



Le 21 mars 2022, les 1-2P ont découvert une tortue sous-marine qui se prénomme TAMAO.

Nous l'avons suivie depuis la plage de sa naissance jusqu'à son retour pour sa première ponte. Tour à tour des personnages excentriques la distraient de son voyage. Un clavier mêlant piano et bruitages percussifs, voix et autres instruments aquatiques inventés pour l'occasion les

accompagnent.

Le spectacle pour les 7-8P du 29 mars a dû être annulé. Les comédiens ayant attrapé le Covid, ils ont été dans l'impossibilité de jouer. Par chance, nous avons pu trouver une nouvelle date le 27 février 2023.

Le 10 octobre 2022, les 1-2-3-4P ont pu assister au concert de Gaëtan prévu l'année dernière.

C'est dans une salle comble et survoltée que les élèves ont chanté et dansé avec un énorme plaisir les chansons de Gaëtan.



Les élèves de 1-2P ont assisté **le 28 novembre 2022** à la représentation des « Petites Géométries » *Jeu de masque sans parole mais rempli d'émotion.*

Deux personnages, affublés d'une boîte noire en ardoise sur la tête, s'observent. Une ville, un perroquet, un sourire, un visage qui apparaît puis disparaissent au fil des histoires contées.

De plus, chaque enseignant de classe a pu organiser pour ses élèves un évènement culturel grâce au budget attribué en début d'année. Sortie au cinéma Odéon de Morges, visite de musées et bien d'autres découvertes ont fait partie de la vie des classes durant cette année 2022.

Au nom de tous les élèves et les enseignants, le Conseil de Direction de l'Etablissement de Morges Ouest remercie l'ASIME.

Grâce à leur soutien financier, les élèves ont la chance de pouvoir accéder à la culture et franchir les portes d'un théâtre, d'un cinéma ou encore d'un musée.

Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication MITIC

Animation dans les classes, réalisation de projets

Robotique et programmation sur les automates Bluebot, les robots Thymio, premiers pas en codage avec l'application Swiftplaygrounds

Création de cartes de vœux (Noël, Pâques, fête des mères, fête des pères)

Création de journaux de classe

Exposés sur PowerPoint

Dossier d'information et documents touristiques de villes

Utilisation d'Office 365 pour apprendre à collaborer sur des documents

Organisation du concours Castor Informatique (5-8P)

Réalisation d'affiche pour des événements de collège (journées à thèmes, ...)

Prévention et charte informatique

Animation « Action Innocence » et accompagnement des élèves dans l'utilisation responsable d'Internet (identité numérique, cyber-harcèlement, réseaux sociaux)

Accompagnement du projet annuel du collège de la Burtignière autour de la prévention des écrans en collaboration avec le groupe santé

Proposition de lectures (romans, BD) et bibliothèque de classe autour de l'utilisation responsable des écrans

Soutien aux enseignants

Accompagnement dans la préparation de projets de classe en lien avec l'informatique

Accompagnement dans la mise en place de technologies d'aide pour les élèves, participation aux réseaux

Accompagnement dans l'utilisation des outils proposés par le canton, et notamment...

- Premiers pas avec Office 365, en particulier Teams et Sharepoint
- Connexion au wifi Edu-VD
- Utilisation de NEO, PAREO, etc...

Technique

Réorganisation de la répartition des ressources numériques dans l'établissement

Deux nouvelles petites valises mobiles de tablettes pour en avoir dans chaque collège

Installation d'Apple TV dans des classes équipées de TBI

Commandes de matériel

Collaboration avec le CIPEO pour la résolution des problèmes techniques

Formation personnelle

Participation aux groupes Teams des RI, personnes ressources cycle 1 et 2 du canton

Formation Personnes Ressources C1

Formation Personnes Ressources C2

Complément de formation à l'utilisation des TBI de Dubochet

Education physique

Initiation curling

Les classes de 7P et 8P ont bénéficié de 2x 2 périodes de curling données par 3 personnes du club. Les élèves ont pu, dans un premier temps, s'habituer à marcher sur la glace avec un pied qui glisse et l'autre qui « colle » et ensuite apprendre à lancer la pierre et aussi balayer. Ils ont tous eu beaucoup de plaisir.



Joutes de hockey

Les classes sont allées 4x à la patinoire durant la saison (avec covidpass et masque pour les adultes). Fin mars, nous avons finalisé avec les joutes de hockey sur glace et ballon par-dessus la corde pour les 7P et tchoukball pour les 8P au Petit- Dézaley.

Joutes de juin

Nous avons pu à nouveau organiser les joutes pour tous les niveaux. Les 8P ont fait un tournoi de foot, les 7P de l'ultimate (frisbee), les 5-6P du tir à la corde, un biathlon et des estafettes et les 3-4P divers petits jeux.

Joutes de Noël

La patinoire étant fermée pour le moment, nous organisons un tournoi d'unihockey en salle à la Burtignière avec 3 équipes par classe qui viennent à tour de rôle jouer contre les autres classes sur une matinée, les 20 et 23 décembre.

Les défis pour la suite :

- Rédiger le **Concept 360°** de l'EPMO pour décembre 2023 au plus tard ;
- Travailler avec les Communes pour une **meilleure flexibilité au niveau des enclassements** ;
- Absorber les **nouvelles arrivées d'élèves** ;
- Avancer sur le projet de **nouveau collège**, de **salles de gym** et de **bibliothèque scolaire**.



Ont participé à ce rapport :

Anne-Laure Amato, doyenne et responsable de la Commission culturelle ; Valéryne Fontolliet, déléguée PSPS ; Amandine Robin, animatrice informatique ; Mme Marilyne Montavon, répondante d'éducation physique et Fabien Descoedres, directeur.

**Etablissement secondaire
de Morges Beausobre**

RAPPORT ANNUEL

sur les activités de l'établissement en 2022

*Le masculin est utilisé au sens générique pour améliorer la fluidité des textes ;
il désigne les enseignantes et les enseignants.*

1. EFFECTIFS

Au 1^{er} octobre 2022, l'établissement comptait 764 élèves, répartis dans 39 classes, 5 doyens et 100 enseignants (75.4 ETP). Les horaires n'ont pas subi de modifications malgré l'entrée en vigueur du nouvel horaire CFF, soit 08h00-12h05 et 14h05-15h40, voire 16h25 pour la dernière période de la journée.

	ANNÉES ET VOIES	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE DE CLASSES
9 ^e	voie pré-gymnasiale	135	6
9 ^e	voie générale	133	8
10 ^e	voie pré-gymnasiale	144	6
10 ^e	voie générale	125	7
11 ^e	voie pré-gymnasiale	126	6
11 ^e	voie secondaire générale	101	6
			39

2. ACTIVITES

2.1 ACTIVITES CULTURELLES

Comme les années précédentes, les activités culturelles de l'établissement ont permis, grâce au soutien et parfois même au concours direct de l'ASIME et de la ville de Morges de plébisciter des activités riches, protéiformes et innovantes.

En début d'année et sous l'impulsion de plusieurs enseignants, trois classes de 10^e année ont pu participer à un climathon et se réunir une journée entière dans les locaux de l'AREMS, non pour s'y affronter, mais pour collaborer à des projets de citoyenneté active et engagée. Non loin d'une dizaine de travaux d'élèves, pour la plupart des textes, ont permis de mettre des mots sur des futurs possibles et des propositions de solutions innovantes en lien avec le climat et son évolution.

La *res publica* est un apprentissage de tous les jours et la démocratie un combat. Pour s'y frotter, l'Etablissement secondaire a fait la part belle, comme à son habitude, à la

présentation effectuée dans toutes les classes du Parlement des jeunes via sa présidente et ex-élève, Mme Raquel Martins.

L'année s'écoulant et au gré des restrictions sanitaires allant en s'étiolant, les classes de 11^e ont pu vivre dès le mois de mars, grâce au financement de l'ASIME et à l'argent gagné, différents voyages d'études.

Même si les dispositions cantonales sur les transports et leur sobriété sont venues freiner les ardeurs des voyages *low cost*, les élèves ont pu s'époumoner lors des camps sportifs comme celui d'Alsace ou piquer leur curiosité durant les voyages culturels.

Ici et ailleurs, la vie étudiante se vit mais aussi dans la relation envers l'autre et soi-même. En réaction aux penchants belliqueux et colonialistes de certains de nos voisins, les élèves se sont emparés du thème en le transposant en une journée du vivre ensemble en paix. Ainsi, des émissaires furent sélectionnés dans chaque classe pour s'occuper d'un ou plusieurs élèves les mettant sous leurs ailes protectrices. Pour le bonheur des yeux et du cœur, les couleurs furent mobilisées pour dire, (é)-crier des messages sur des panneaux bigarrés disposés en différents lieux du site scolaire.

A la suite de la proposition du responsable de la durabilité de la ville de Morges, Monsieur Marc Christophe Bungener, la volée de 10^e année eut la chance d'être sensibilisée à la problématique des déchets de l'ère industrielle grâce au témoignage du truculent Jérémie Pichon, pourfendeur de cette stratégie empirique vers le zéro déchet et héraut au sein de sa famille.

La fin de l'année fut rythmée par un *escape game* organisé pour toutes les classes de 9^e année. Paradis de l'instruction ou enfer de l'apprentissage, Morges Beausobre s'est transmué pour tous les élèves de la volée en une prison de laquelle il fallait s'extraire faisant preuve de logique, d'inventivité et de savoir-faire.

Finir une année c'est aussi planifier la nouvelle. Après ces mois difficiles au niveau sanitaire provoquant une distanciation des liens sociaux, une distorsion des réalités sociales, la conférence des maîtres a entériné une proposition du corps enseignant afin de réenchanter Beausobre et son quotidien.

Ainsi, le 27 avril 2023, une journée médiévale sera organisée réunissant tous les élèves de l'établissement. Dans cette perspective, tels des Robins des Bois, l'établissement tentera une union avec le percepteur de l'ASIME, pour proposer une journée, que nous espérons contenue au niveau financier mais riche en expériences.

Enfin, l'année se finissant, Morges Beausobre a pu mettre sur pied des promotions et recevoir dignement les parents des élèves qui franchissaient une dernière fois le seuil de Beausobre. Prendre congé c'est aussi reconnaître les efforts et les distinctions de chacune et chacun ce qui fut fait par le Directeur de l'ASIME et la distribution de nombreux prix de la manne de l'ASIME.

La réception des familles aux nouvelles salles PETRA du CUBE et leur magnificence a permis de revenir sur le parcours de leurs progénitures et de célébrer ce moment de passage.

2.2 ACTIVITES SPORTIVES (REDACTEUR : M. XAVIER CHARPIGNY, CHEF DE FILE)

Les activités sportives à Beausobre de l'année 2022 ont été synonyme de retour progressif à la normale. En effet, après deux années marquées par les restrictions, les mesures liées au COVID se sont peu à peu assouplies pour les pratiques sportives.

Des sorties hivernales à la journée ont été mise en place en mars pour les élèves de 9VG1, 9VG2, 9VG3, 9VG4 et 9VG5. Les classes de 9VP1, 9VP2, 9VP3, 9VP4 et 9VP5 ont pu bénéficier de journées à la neige. Ainsi, ces jeunes ont eu la chance de profiter du Centre Marcel Barbey situé à la Vallée de Joux. Ils ont eu le plaisir de réaliser des activités comme le ski de fond et la luge.

Au printemps, après la réussite de l'année précédente, l'activité cirque sur le thème de la mobilité a été reconduite pour les élèves de 9H et 10H. Ces adolescents ont expérimenté différents engins en faisant recours à leur agilité et à leur équilibre. Les pratiques du vélo acrobatique, tandem, mini tricycle, solowheel, etc. nécessitent une grande agilité et les élèves ont pu montrer l'étendue de leur capacité, dans un cadre différent de celui des salles de gym. Cette activité proposée par le cirque Coquino et notamment par Monsieur Klink, a de nouveau suscité un réel engouement de la part des élèves.

En avril, les élèves de 9H ont participé au tournoi annuel d'unihockey. Après avoir entraîné ce sport avec leur classe durant plusieurs semaines, c'est en équipe qu'ils ont tenté de monter sur le podium.

En fin d'année scolaire les joutes sportives ont pu se dérouler à nouveau. Sur la dernière semaine d'école avant les vacances d'été, les élèves de 9H et 10H de Beausobre ont vécu des activités sportives intenses et riches en émotions. Les 9H ont tenté de trouver les postes de course d'orientation cachés par leurs enseignants d'EPH dans la forêt d'Apples. A l'aide d'une carte et par équipe de 3, ils ont arpenté les bois au pas de course, afin de marquer le maximum de points.

Ils ont également vécu un tournoi de handball dans les salles de gym. C'est à 6 contre 6 que les classes ont joué le podium en alliant collectif, technique et tir précis.

En raison d'une météo instable, les élèves de 10H ont, quant à eux, vu leur tournoi de foot volley et water-polo remplacé par un tournoi de volley en salle. Pour pallier ce changement de dernière minute et rendre cette activité encore plus vivante, les équipes d'élèves ont tiré au sort un « coach ». En effet, les élèves ont pu solliciter durant toute la demi-journée les conseils tactiques et techniques d'un des enseignants de gym. Ce moment compétitif mais surtout collaboratif entre élèves et enseignants a particulièrement été apprécié.

En marge des activités sportives les élèves de 9e et 10e ont également pris part au traditionnel et non moins palpitant trophée de Beausobre. Les jeunes Morgiens ont dû faire preuve de ruse et d'esprit d'équipe pour tenter d'arriver à bout des différentes épreuves proposées par leurs enseignants.

En septembre se sont déroulées les courses d'école. Comme les années précédentes, les enseignants titulaires d'une maîtrise de classe ont pour beaucoup d'entre eux fait le choix de mettre en place des activités au thème sportif. En effet, randonnée, Jump-park ou encore salle de Parkours ont permis aux élèves de passer de dynamiques journées au sein de leur classe.

Un nouveau tournoi de basket a pu être mis en place pour nos élèves en octobre. C'est par équipe au sein de leur classe que les 9H se sont disputé la victoire.

En novembre ce sont les élèves de 10H qui ont disputé un tournoi de tchoukball. C'est dans une ambiance fair-play comme le veut l'esprit de cette discipline, que les élèves se sont affrontés. Les joueurs de chaque classe ont donné leur maximum pour tenter de faire briller leur classe et de rendre fier leur maître de classe.

En fin d'année, le tournoi de volley 11h a été organisé dans les salles de gym de Beausobre. Les élèves se sont préparés avec entrain pour le tournoi et ont réalisé de belles progressions collectives et techniques.

Pour clôturer l'année en beauté, l'équipe des élèves entraînée par Monsieur Nicolas Favre s'est confrontée à l'équipe des enseignants lors du traditionnel match maîtres-élèves de volley. Forte de sa progression spectaculaire, les élèves l'ont emporté avec brio. Cela faisait de nombreuses années que les enseignants restaient invaincus et c'est pour le plus grand plaisir du public nombreux composé des élèves et enseignants de l'école que les élèves sélectionnés sont partis en vacances victorieux.

Enfin, tout au long de l'année le sport scolaire facultatif a permis aux élèves curieux de nouvelles expériences sportives de vivre des moments ludiques encadrés par des moniteurs passionnés.

2.3 PROMOTION DE LA SANTE

En l'absence d'un délégué PSPS¹ à la suite de la défection de la personne retenue, l'Etablissement a pu maintenir ses prestations grâce à la mobilisation de six enseignants dédiés à la cause.

Du sport, les élèves ont eu la chance de pratiquer durant les récréations afin de se jauger soi-même et de se mesurer aux autres élèves des autres classes. En cette fin d'année et alors que la neige revêtait le paysage d'un doux manteau blanc, les élèves purent compter sur des compétitions trépidantes couronnées à chaque fois à son issue par l'octroi d'une pomme de la région, rappelant l'adage suranné : *mens sans in corpore sano*.

Outre cet aspect, le travail acharné de l'infirmière scolaire, Madame Véronique Duc, a permis à bien des situations de se démêler et a offert aux jeunes souffrant de besoins de soins particuliers de pouvoir aborder le sujet et trouver des solutions sur site scolaire et durant les activités extra muros.

Idées noires, difficultés de venir à l'école, absentéisme, relations conflictuelles avec les parents et le corps enseignant, troubles alimentaires, dépendance en tous genres ont pu recevoir une écoute attentive et des conseils pour une prise en charge par des professionnels.

Dans la continuité du soin aux corps et à l'esprit, les soins dentaires sont devenus un passage incontournable pour toutes les classes et se sont dotés d'une prestation globale alliant détection des éventuels problèmes, prophylaxie et prévention au niveau de la nourriture. Grâce à la Doctoresse Madame Laura Gasparetto et à l'engagement de l'ASIME ces soins dentaires ont pu être étendus et les élèves repartir ravis à la suite de la distribution d'un *lunch* spécialement concocté selon les prescriptions dentaires.

2.4 MESURES SOCIO-EDUCATIVES

Pourvus d'une augmentation de pourcentage au niveau cantonal, les éducateurs en milieu scolaire en la personne de Madame Aurélie Baumann n'ont pas chômé cette année. Interventions individuelles au bénéfice d'élèves signalés par le conseil de direction ou interventions sur des groupes-classes à la suite de situations de violence

¹ Promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire

L'Etablissement de Morges Beausobre a pu bénéficier de nouvelles compétences qui peuvent établir un lien constructif avec les familles.

Pour allier l'éducatif au légal et rappeler que l'élève est, certes un écolier mais aussi un individu en devenir, la présence des forces de l'ordre et leur interventions préventives dans les écoles est, non seulement une plus-value pour la mission éducative de l'école, mais aussi un dialogue constructif pour une citoyenneté éclairée.

Sous la houlette de Monsieur Patrick Veluz, chef de brigade, la Police Région Morges est intervenue pour chacune des volées avec un message construit et constructif alliant une prévention liée à la circulation, aux dépendances à des substances illicites mais aussi le rappel du cadre légal lié à l'utilisation des réseaux sociaux, du cyberharcèlement et la lutte contre les discriminations.

Au niveau prévention des violences entre élèves, la petite structure de la méthode de la préoccupation partagée nommée l'As de Pik a pris le relai quand les situations n'étaient pas trop détériorées. Intervenant sur la dynamique plutôt que sur le profil des élèves qu'ils soient cibles ou harceleurs, cette méthode a fait ses preuves et peut s'enorgueillir d'une bonne dizaine de situations résolues avec succès.

Au même titre que de nombreux établissements vaudois Morges Beausobre peut se prévaloir de la structure LIFT qui s'occupe de l'insertion professionnelle par des stages des jeunes dès la 10^e année.

Madame Anne Glauser et Monsieur Bertrand Weissbrodt ont fonctionné de concert pour approcher les élèves pour qui l'étude scolaire n'est pas une gageure et les orienter vers des entreprises de la région spécialement démarchées pour effectuer un stage sur leur temps libre.

Ce travail de fourmi accompagné de celui du conseiller en orientation, Monsieur Jérôme Armengol, ainsi que des maîtrises de classe fut porteur de sens et a permis aux bénéficiaires de regagner confiance et d'acquérir des prédispositions pour une meilleure insertion professionnelle.

Pour l'ensemble des élèves de 11^e année, Morges Beausobre a pu compter sur l'intervention du Rotary club et de la Jeune Chambre internationale pour présenter aux futurs apprentis les réalités de la vie professionnelle. Parfois peu curieux, nonchalants, dégingandés ou égratignés dans le déroulement du quotidien, les élèves en sont ressortis plein de verve, emplis de confiance et pétris d'une motivation revigorée pour postuler.

Enfin, alors que la nature s'effeuillait aux alentours de l'établissement, Morges Beausobre a pu compter, grâce à la ville de Morges et à l'ASIME, sur le reverdissement de ses capacités d'accueil au vu de la pose de quatre classes provisoires sur site (Portakabin). Tant la direction que les élèves souhaitent, par ces quelques lignes, saluer cette bonne collaboration et la ténacité des autorités devant les aléas rencontrés.

Cyril Mignot, directeur



